



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4030853

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 10917
N/REF : 3/03/2024 1H08 C:000060 I:23642
V/REF : Contrat N°010917 du 06/02/2017

SDC 'Aquarella'
C/O AGENCE CENTRALE
9 RUE LOUIS SAULNIER
69330 MEYZIEU

IMMEUBLE : AQUARELLA
10 RUE GAMBETTA
69330 MEYZIEU

Vaulx en Velin, le 01 Mars 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N 10 - SURPRESSEUR
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme M-T TRICOU

CONTROLE ET ENTRETIEN DU SURPRESSEUR
CONTROLE DES 2 POMPES (INTENSITES ET ISOLEMENTS)
CONTROLE DE LA PRESSION DU BALLON
SERRAGE DES CONNEXIONS
CONTROLE ET MANIPULATION DES VANNES
NETTOYAGE DU LOCAL

2 FOIS / L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Mars de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/03/2024

Prix de base du contrat : 220,00

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 10/2016	Valeur :	118,1
	Mois de l'indice de révision	: 12/2023	Valeur :	137,6



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4030853

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Controle/Entretien Surpres/Pompes/Ball	2/AN	249,48	249,48
TOTAL H.T.				249,48
T.V.A. a 10,00%				24,94
TOTAL T.T.C.En EURO				274,42

Valeur en votre reglement au 30 Avril 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.